



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 8 juin 2018

Le 7 juin dernier, les salariés de la CAF de Haute-Garonne, réunis en Assemblée Générale, ont décidé d'un mouvement de grève, prenant la forme d'un débrayage de 55 minutes, pour le mardi 12 juin.

Lors de cette assemblée générale, a été présentée la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG). En effet, tous les 4 ans, l'Etat et la Cnaf, via son conseil d'administration négocient et signent une COG qui se décline localement par l'élaboration de la Contrat Pluriannuel d'objectifs et de gestion (CPOG).

Elle donne la conduite à tenir pour la Branche famille dans tous les domaines : politique de l'emploi, politique budgétaire, organisation des caisses (ex de la mutualisation), productivité, modes d'accueil, politique d'action sociale, petite enfance....

La stratégie de la dernière Cog 2013-2017 se basait sur un pari : la simplification administrative couplée à une montée en puissance des téléservices devait permettre de faire plus avec moins et ainsi, les suppressions de postes annoncées ont été réalisées.

Le bilan est catastrophique comme nous le redoutions : la simplification tant attendue n'est jamais venue, pis encore, la complexification s'est intensifiée, tant sur le plan législatif qu'organisationnel.

Par ailleurs, selon les sources de la Cnaf elle-même, en 2017, seulement 18 % des pièces arrivées et 49 % des pièces reçues par téléprocédures ont été traitées automatiquement.

Seul l'objectif des suppressions d'emplois a été atteint !

Le résultat après 4 années : des personnels épuisés, en perte de sens de leur mission, de leur travail, des organisations ubuesques, une infantilisation généralisée, une alerte quotidienne, bref, une machine folle, destructrice...

Avec cette nouvelle Cog tant attendue, l'Etat et la Cnaf ne tirent aucune leçon de leur précédentes erreurs et de façon purement idéologique continuent à considérer que l'on peut encore faire plus avec encore moins :

2 100 postes supprimés annoncés !!! Et toujours l'éternel pari de la simplification administrative, le développement des traitements automatisés, d'acquisitions automatiques des données, et nouveauté, l'aide del'intelligence artificielle.... no comment !

D'autre part, et de façon non exhaustive, la COG annonce le renforcement du management par processus censé répondre à l'importante charge mentale des salariés, la fusion des budgets d'action sociale et de la gestion administrative, les « partenariats » interbranches : façon polie d'amplifier les mutualisations, les mobilités, le pilotage encore plus resserré de la Cnaf,

Après la Cog signée dernièrement entre la Caisse nationale d'assurance maladie qui prévoit 8 000 suppressions de postes dans les Cnam, celle de la Cnav qui elle supprime 900 postes dans les Carsat, (soit 7 % des effectifs), c'est à un véritable plan social auquel nous assistons dans la Sécurité Sociale.

Un rassemblement aura lieu mardi 12 juin 2018 à partir de 10 h 35, devant le siège de la CAF Haute-Garonne, rue Riquet, Toulouse.

Les salariés de la CAF 31, afin de pouvoir exercer leurs missions de façon sereine et en ayant les moyens d'effectuer un travail de qualité, mais également pour mettre fin à leurs mal-être et souffrance au travail, demandent :

- abandon des suppressions de postes annoncées lors de l'élaboration de la COG 2018-2022
- obtention immédiate de moyens humains conséquents, équivalence charge/moyens
- titularisation de l'ensemble des CDD
- sérénité dans les collectifs de travail
- maintien de notre Convention Collective
- augmentation de la valeur du point.

Contacts :

Antoine Picavez (Délégué syndical CGT) : 06 15 08 18 38

Ghyslaine AYACHE (Elue au comité d'entreprise) : 06 43 98 35 43

Farida SIDI-AHMED : 06 51 28 49 49)

Local CGT CAF 31 : 05 61 99 75 53